

FICHE D'INSCRIPTION 2020-2021

| 6° | 5° | 4° | 3° |
|---|---|--|---|
| Escrime jeudi Maître BENON 12h/12h40 <input type="checkbox"/> | Tennis de table jeudi M. MEHU 12h40/13h25 <input type="checkbox"/> | Step lundi MM. MEHU et FIGUES 12h/12h45 <input type="checkbox"/> | Futsal mercredi G. PERI M. LAVENTURE 14h30/16h <input type="checkbox"/> |
| Trampoline vendredi M. JAMAR 12h35/13h25 <input type="checkbox"/> | Badminton mercredi Mme MICHOT 13h/14h30 <input type="checkbox"/> | Tennis de table mardi M. MEHU 12h/12h40 <input type="checkbox"/> | Badminton mercredi Mme MICHOT 14h30/16h <input type="checkbox"/> |
| <u>Sections sportives</u> <u>Uniquement: PP</u> <u>Mardi 12h45/13h25</u> <input type="checkbox"/> | Trampoline Jeudi M. JAMAR 12h40/13h25 <input type="checkbox"/> | Futsal mercredi G. PERI M. LAVENTURE 13h/14h30 <input type="checkbox"/> | <u>Sections sportives</u> <u>Uniquement: PP</u> <u>Mardi 12h/12h45</u> <input type="checkbox"/> |
| | <u>Sections sportives</u> <u>Uniquement: PP</u> <u>Mardi 12h45/13h25</u> <input type="checkbox"/> | <u>Sections sportives</u> <u>Uniquement: PP</u> <u>Mardi 12h/12h45 PP</u> <input type="checkbox"/> | Trampoline Niveau 2/3 Mercredi 14h15/16h <input type="checkbox"/> |

LE MODE D'EMPLOI:

Comment choisir les activités?

- ♦ J'ai le droit de pratiquer deux sports différents au maximum.
- ♦ Je ne peux pas pratiquer deux activités ayant lieu en même temps (exemple: Badminton et Futsal).

NB : Pour les compétitions, les élèves devront se rendre seuls à l'entrée du métro où ils seront pris en charge par le professeur. Au retour, le professeur les raccompagnera jusqu'à la sortie du métro ou à l'arrêt de bus de Levallois.

Comment s'inscrire?

Je dois noter 1 (et 2) dans les cases **de la ou des activités que je choisis.**
Je ne pourrai pratiquer l'activité 2 que **s'il reste de la place. Mon activité 1 est prioritaire.**

Quand rapporter les documents?

Dès que votre dossier est **complet** (argent, feuille d'inscription remplie) vous devez le rapporter **aux professeurs concernés entre 12h et 12h15 à partir du lundi 5 octobre au bureau EPS.**

Vous ne pourrez participer à l'AS qu'après avoir tout rapporté (dossier incomplet refusé).

Début des activités le lundi 2 novembre.

Le nombre de place étant limité dans certaines activités, la priorité sera donnée aux premiers élèves ayant rapporté leur dossier complet.

LE PRIX ?

Un ou Deux sports différents → 30 euros

Pour pouvoir pratiquer, il faut avoir rapporté dans une enveloppe avec nom, prénom, classe et activité(s) choisie(s):

- ♦ 30 € (en chèque de préférence) à l'ordre de "l'AS collège Danton" ou PASS 92 (joindre le justificatif de paiement ou le ticket)
- ♦ La feuille d'inscription remplie (autorisation des parents et activité(s) choisie(s)).
- ♦ Le chèque de 11.12 euros pour l'assurance facultative IA+sport si vous y souscrivez.

Inscription à l'association sportive

Partie à remplir si activité 2 :

Activité 2 : _____ Niveau : _____
Jour : _____

NOM:

PRENOM:

DATE DE NAISSANCE: _____/_____/_____

CLASSE: _____

Adresse mail élève :

1/2 pensionnaire
externe

Téléphone élève :

AUTORISATION

J'autorise mon fils / ma fille

à participer aux activités de l'association sportive du collège Danton.

J'autorise - Je n'autorise pas (rayer la mention inutile)

l'accompagnateur ou le professeur à faire pratiquer une intervention chirurgicale si cela est nécessaire.

Personnes à prévenir en cas de problème:

Deux numéros de téléphone :

Signature:

Activité 1 : _____ Niveau : _____
Jour : _____

NOM:

PRENOM:

DATE DE NAISSANCE: _____/_____/_____

CLASSE: _____

Adresse mail élève :

1/2 pensionnaire
externe

Téléphone élève :

AUTORISATION

J'autorise mon fils / ma fille à participer aux activités de l'association sportive du collège Danton.

J'autorise - Je n'autorise pas (rayer la mention inutile)

l'accompagnateur ou le professeur à faire pratiquer une intervention chirurgicale si cela est nécessaire.

Personnes à prévenir en cas de problème:

Deux numéros de téléphone :

Signature:

En plus du contrat d'assurance du Collège Danton, certains licenciés peuvent désirer bénéficier d'une protection plus étendue. La MAIF propose une garantie optionnelle « IA Plus Sport », qui augmente les plafonds d'indemnisation avec un coût supplémentaire de 11.12 euros.

J'ai pris connaissance des conditions d'assurance complémentaire facultative IA+ sport.

Je ne souhaite pas souscrire à IA+ sport

Je souhaite prendre l'assurance IA + sport et je joins le chèque d'un montant de et le coupon.

J'autorise que mon enfant soit pris en photo dans le cadre de l'Association Sportive.

Ci-joint 30 euros en chèque

Pass +

liquide